CERTIFICAT QUALIBAT

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO **E-E2768** **VALABLE JUSQU'AU** **15/11/2024**

ÉDITÉ LE 13/09/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/1985

Raison sociale : SPIL (ENT)

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 25/05/2021

Capital : 80 000

04 RUE NICOLAS COPERNIC
34290 MONTBLANC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BEZIERS 85B00010

Téléphone : 04 67 23 01 01 **Fax :** 04 67 95 12 92

Siret : 331 455 543 00040

Portable : 06 86 99 69 12

Code NACE : 4334Z

Responsabilité légale :
GUILHAUMON FABRICE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Numéro caisse de congés payés : 27419 G

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 4848797004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 4848797004

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/08/2023

E-mail : secretariat@spil-antico.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 987 725 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6133	Peinture industrielle		21/10/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE MONTPELLIER
61 RUE JACQUES FOUROUX
2E ETAGE
34070 MONTPELLIER

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.